

Programme LIFE+

CONSERVATION DE LA MOULE PERLIÈRE D'EAU DOUCE DU MASSIF ARMORICAIN

1^{ER} SEPTEMBRE 2010 - 31 AOÛT 2016

LIFE 09 NAT/FR/000583

UNE ACTION COORDONNÉE PAR



Bretagne Vivante

sepho

Une voix pour la nature

Bilan technique du 01/01/2013
au 31/12/2013.



Rapport annuel des actions de la Fédération de pêche du Finistère

31 janvier 2014

© Hervé Ronné



www.life-moule-perliere.org/accueilmoule.php



LIFE+09 NAT/FR/000583

LIFE+ « mulette »

« Conservation de la moule perlière du Massif Armoricaïn »

Rapport technique

Couvrant les activités :

- du 01/01/2013 au 31/12/2013

Date du rapport : 31 janvier 2014

Informations relatives au projet

Lieu du projet	France (régions Bretagne et Basse-Normandie : FR52 et FR25)
Date de début	01/09/2010
Date de fin	31/08/2016
Budget total	2 517 546 €
Contribution CE	1 258 772 €
(%) de coûts éligibles	50,00 %

Informations relatives au bénéficiaire associé

Nom du bénéficiaire	Fédération de pêche du Finistère
Contact	Pierre Peron
Adresse	4 allée Loeiz Herriou Zone de Kéradennec 29000 Quimper FRANCE
Téléphone	+33(0) 2 98 10 34 20
Fax	+33(0) 2 98 10 22 08
Courriel	fedepeche29@wanadoo.fr
Site Internet	www.peche-en-finistere.fr

Informations relatives au bénéficiaire

Nom du bénéficiaire	Bretagne vivante
---------------------	------------------

Informations relatives au bénéficiaire associé

Nom du bénéficiaire associé 2	CPIE des Collines normandes
-------------------------------	-----------------------------

Informations relatives aux financeurs

Nom du financeur 1	DREAL Basse-Normandie
Nom du financeur 2	DREAL Bretagne
Nom du financeur 3	Conseil régional de Basse-Normandie
Nom du financeur 4	Conseil régional de Bretagne
Nom du financeur 5	Conseil général des Côtes d'Armor
Nom du financeur 6	Conseil général du Finistère
Nom du financeur 7	Conseil général de la Manche
Nom du financeur 8	Agence de l'eau Seine-Normandie

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	2
TABLE DES ILLUSTRATIONS	3
1. C1 CONSERVATION	4
1.1 Le bâtiment de production	4
1.2 La quarantaine	4
1.3 Protocole d'élevage en 2013	4
1.4 Les infestations en 2013	4
2. C5 SUIVI DES POISSONS HÔTES DE L'ELLEZ	5
1) Contexte et rappel du protocole de la méthode des indices d'abondance truite	6
1.1) Contexte	6
1.2) Objectif et protocole de la méthode des indices d'abondance truite	6
2) Présentation des résultats	7
2.1) Répartition des stations	7
2.2) Résultats des pêches 2013	7
3) Discussion par rapport aux résultats 2013	9
4) Evolution interannuelle 2007/2009/2011/2012/2013	10
5) Conclusion	11
3. D3 SENSIBILISATION DES ACTEURS ET DES AUTORITÉS	12
L'inauguration de la station d'élevage	12
4. D7 ÉCHANGES INTERNATIONAUX	13
Colloque international "improving the environment for the freshwater pearl mussel" à Kefermarkt en Autriche	13
5. E6 COORDINATION	14

Table des illustrations

Figure 1 : Evolution IA moyen	5
Figure 2 : Identification des stations	7
Figure 3 : résultats 2013 des pêches.....	8
Figure 4 : Résultats 2013 détaillés par station	8
Figure 5 : Résultats 2007/2009/2011/2012/2013 des pêches	10
Figure 6 : Evolution de l'indice d'abondance 2007/2008/2011/2012/2013	10
Figure 7 : inauguration	12
Figure 8 : colloque Autriche	13

1. C1 Conservation

La partie C1 Conservation a fait l'objet d'un rapport à part entière. Un bref résumé de ces actions sont détaillées ci-après.

1.1 Le bâtiment de production

La station d'élevage de mulettes perlières située sur la pisciculture du favot à Brasparts dans le centre du Finistère est désormais entièrement opérationnelle. Chaque pièce est désormais exploitable rendant le bâtiment parfaitement adapté aux exigences d'élevage de la mulette perlière. Spacieux et bien pensé le travail y est d'autant plus efficace.

1.2 La quarantaine

Malgré des exigences très strictes des autorités sanitaires la fédération de pêche a fini par satisfaire l'intégralité des points exigés dans le cadre de la quarantaine. La réception et la mise en quarantaine des souches bas-normandes a donc pu avoir lieu en 2013.

1.3 Protocole d'élevage en 2013

Les trois souches bretonnes ont été mises en élevage avec succès. Les récoltes ont eu lieu tout comme l'année précédente en extérieur sur des tamis de maçon. La population de l'Ellez se distingue des autres par un taux de survie et une croissance supérieurs. Un nouveau système d'élevage a vu le jour, fabriqué à l'aide d'auges déjà présentes sur le site du Favot et mises à disposition par la Fédération de pêche.

1.4 Les infestations en 2013

Pour la première fois dans le cadre du Life, les récoltes de larves de mulettes en Basse-Normandie ont pu avoir lieu sur la Rouvre, le Sarthon et l'Airou. Certes, les quantités disponibles sont limitées mais une première expérience sur ces souches va enfin pouvoir avoir lieu. Une cohorte de truites fario issue de la ponte de l'hiver 2012 a permis de faire l'intégralité des infestations 2013.

2. C5 Suivi des poissons hôtes de l'eliez

Résumé

Sur le bassin versant de l'Eliez amont, 2 stations ont été prospectées, en 2013, par la méthode des indices d'abondance truite.

Au total, seulement 12 truites 0+ et 1+ ont été capturées. Parmi celles-ci, 8 ont pu être identifiées comme étant des juvéniles de l'année (0+). Cette cohorte de classe d'âge représente donc la quasi-totalité près des juvéniles capturés. Les indices 0+ varient par stations de 3 individus capturés en 5 minutes à 5.

La moyenne par station est de 4 individus 0+ capturés en 5 minutes de pêche. Elle progresse de 1 point par rapport à 2012.

Globalement, à l'échelle du bassin, ces résultats témoignent donc toujours d'un très faible niveau de recrutement en juvéniles de l'année.

Nul	Faible	Moyen	Bon	Très Bon
0	1 à 10	11 à 20	21 à 40	> 40

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de l'indice d'abondance moyen pour la période du suivi.

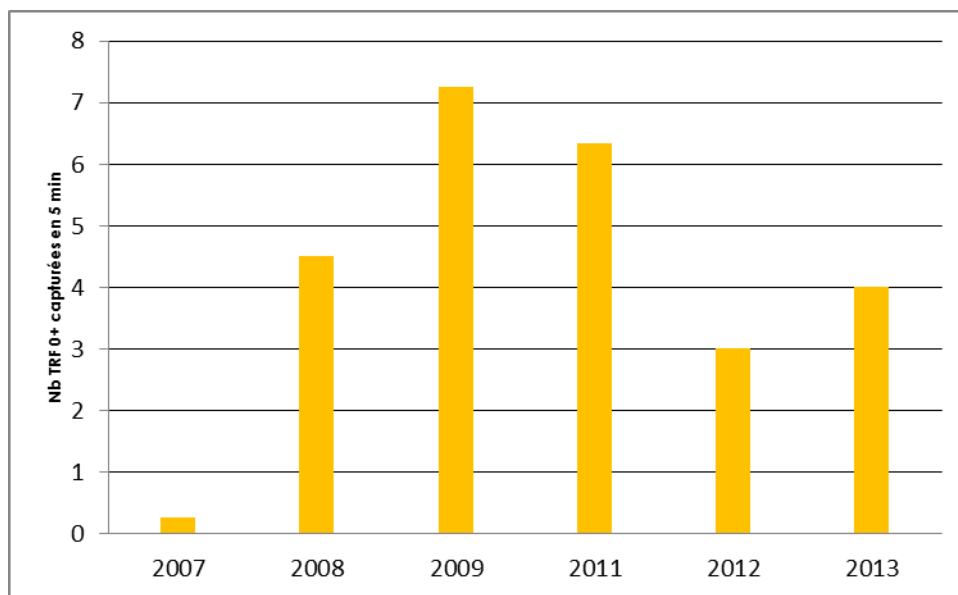


Figure 1 : Evolution IA moyen

Cela semble confirmer que la population de truites fario en place soit extrêmement faible voire résiduelle ; notamment en termes de géniteurs.

Il apparaît nécessaire de prendre des mesures conservatoires (mise en œuvre de parcours de pêche spécifique avec remise à l'eau voire interdiction de la pêche par exemple) pour préserver cette population de truites.

Par ailleurs, la mise en place d'un suivi thermique en aval des étangs de Kerven permettrait d'obtenir des informations pertinentes pour juger d'un possible effet « température ».

1) Contexte et rappel du protocole de la méthode des indices d'abondance truite

1.1) Contexte

Depuis 2007, la Fédération du Finistère pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique réalise un suivi piscicole par la méthode des indices d'abondance truite sur des affluents du haut Ellez. Ce suivi fait suite au travail de cartographie des habitats piscicoles sur ces petits cours d'eau et à l'estimation des surfaces disponibles pour la reproduction des truites fario.

Dans le cadre du programme Life + consacré à la mulette perlière, il permet de rendre compte de la fonctionnalité du milieu quant à la production de juvéniles de truites, poisson hôte de la larve de mulette perlière.

1.2) Objectif et protocole de la méthode des indices d'abondance truite

Il s'agit d'estimer le niveau d'abondance en juvéniles de truite de l'année n (0+) et de l'année n-1 (1+) par des pêches d'échantillonnage sur des portions de cours d'eau bien identifiées (stations). Ce protocole convient très bien aux cours d'eau de petite dimension car ils correspondent principalement aux habitats favorables pour la reproduction.

En effet, il existe une relation linéaire forte entre l'indice d'abondance truite (nombre de truites pêchées en 5 minutes) et les densités de juvéniles de truites en place (nombre de truites par 100m²). Il s'agit d'un bon estimateur des populations de juvéniles en place.

On peut considérer les valeurs suivantes pour l'indice truite :

Nul	Faible	Moyen	Bon	Très Bon
0	1 à 10	11 à 20	21 à 40	> 40

Le protocole est adaptable à tout type de cours d'eau en veillant toutefois à éviter des zones trop profondes sur les stations (60 cm) ou trop encombrées afin que l'intégralité de la surface en eau d'une station soit prospectée.

En tout état de cause, l'indice d'abondance truite est aussi un outil d'acquisition de données quant aux populations de truites du bassin versant.

Afin de mettre en place un suivi, il faut prévoir le renouvellement de l'opération sur les mêmes stations.

La méthode consiste à prospecter par pêche électrique (matériel de type « Martin pêcheur ») un secteur de cours d'eau par une succession de traits. Le protocole de pêche est le suivant :

1. Le porteur du Martin Pêcheur place le porteur d'épuisettes à l'aval de la zone qu'il va balayer avec l'anode. Le premier trait se fait sur une zone de radier ; ensuite la prospection est linéaire.

2. L'anode balaye une zone de 2 m en amont de l'épuisette dans la veine d'eau filtrée par celle-ci.

3. Les poissons attirés puis "choqués" par le courant électrique descendent dans l'épuisette guidés par l'anode et poussés par le courant.

4. Au besoin, les poissons bloqués au fond ou dans la végétation aquatique sont récupérés à l'épuisette à main.

5. Les poissons sont transférés dans le seau.

L'opération est renouvelée sur une zone amont non perturbée par le "trait" précédent, en prenant garde de ne pas la piétiner et de se déplacer le plus discrètement possible. L'échantillonnage d'une station s'arrête au bout de 5 minutes de pêche effective, anode en fonctionnement dans l'eau, mesurées sur le compteur du Martin Pêcheur.

Les indices d'abondance de juvéniles de truites sont obtenus d'après les histogrammes des tailles des juvéniles pêchés qui font apparaître deux cohortes bien distinctes : celle de l'année (0+) et celle qui provient du recrutement de l'année précédente (1+).

2) Présentation des résultats

2.1) Répartition des stations

Historiquement, sur le bassin versant de l'Ellez amont, 4 stations ont été réparties : 1 sur le ruisseau de Margily et 3 sur le ruisseau de Roudoudour.

La station Roudoudour_2, pêchée en 2007, a été abandonnée depuis compte tenu de son faciès d'écoulement (plats courants et profonds) peu favorable aux juvéniles de truites.

De même, la station implantée sur le ruisseau de Litziez n'a pas été prospectée cette année.

Les pêches ont été réalisées le 17 octobre 2013. Elles ont été effectuées par quatre salariés de la Fédération du Finistère pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

Lors des pêches, les conditions hydrologiques étaient compatibles avec les exigences de la méthode. Malgré un été sec, il a été possible de prospecter convenablement les stations implantées sur les petits affluents (stations : Margily_1).

Les stations sont identifiées dans le tableau suivant :

Bassin versant	Cours d'eau	Lieux dit	Codification
Ellez amont	Margily	Kerveguen	Margily_1
Ellez amont	Roudoudour	Kerbérou	Roudoudour_3

Figure 2 : Identification des stations

2.2) Résultats des pêches 2013

Pour l'ensemble des stations prospectées, seulement 8 truites 0+ et 1+ ont été capturées. Parmi celles-ci, 5 ont pu être identifiées comme étant des juvéniles de l'année (0+). Cette cohorte de classe d'âge représente 66 % du total des juvéniles capturés. Cela confirme que le choix des stations est pertinent par rapport à l'objectif du suivi de juvéniles, en particulier ceux de l'année (0+).

Des fiches, présentées en annexe, résumant, pour chaque station, les données disponibles.

Les résultats globaux par station sont présentés ci-dessous :

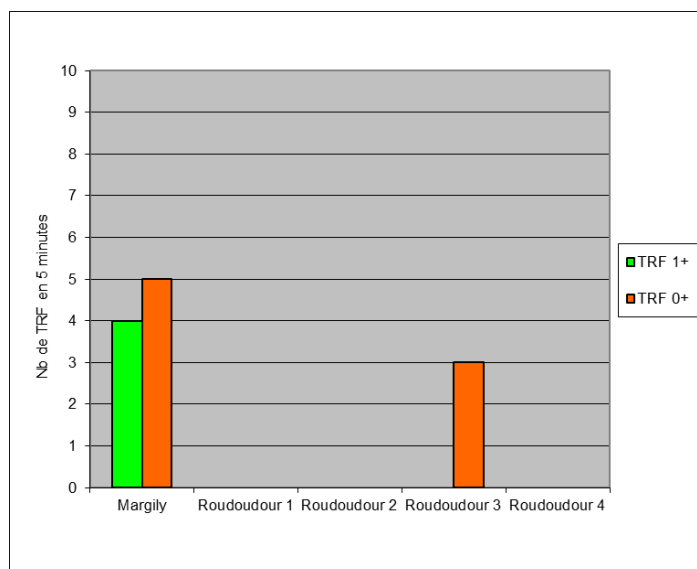


Figure 3 : résultats 2013 des pêches

Station	Lieu dit	Cours d'eau	2013	
			Nb TRF 0+	Nb TRF 1+
Margily	Kerveguen	ruisseau de Margily	5	4
Roudoudour 3	Kerbérou	ruisseau de Roudoudour	3	0
TOTAL			8	4
Indice moyen			4	2

Figure 4 : Résultats 2013 détaillés par station

➔ Juvéniles de truites de l'année (0+)_éclos en février/mars 2013 :

Les indices 0+ varient par stations de 3 individus capturés en 5 minutes à 5. La moyenne globale par station s'établit à 4 individus capturés en 5 minutes de pêche.

Globalement, à l'échelle du bassin, ces résultats confirment donc toujours la faiblesse récurrente du recrutement en juvéniles de l'année.

➔ Juvéniles de truites de l'année précédente (1+)_éclos en février/mars 2012 :

Les indices 0+ varient par stations de 0 individu capturé en 5 minutes à 4. La moyenne globale par station s'établit à 2 individus capturés en 5 minutes de pêche.

Ces résultats extrêmement faibles sont liés au niveau de recrutement. Ils témoignent cependant de la possibilité pour les juvéniles 0+ de croître.

Le secteur du haut Ellez présente donc des zones de reproduction fonctionnelles et à même de garantir la croissance des individus. Le problème se situe donc toujours au niveau du stock de truites adultes.

3) Discussion par rapport aux résultats 2013

La station Margily_1 (ruisseau de Margily) est implantée sur le cours aval de ce ruisseau. La section d'écoulement est diversifiée (nombreux méandres) et le substrat est typique des zones de reproduction (petits galets, graviers) et d'accueil des jeunes stades de truite. L'effet berge y est important compte tenu du talus boisé qui longe le cours d'eau.

On peut toutefois noter qu'en amont immédiat de la station, l'implantation de barrages de castors a totalement modifié les conditions hydrologiques et a contribué, certainement, à faire disparaître des zones potentielles de reproduction pour la truite fario.

Ce qui représente, manifestement, un manque à gagner certain en termes de production de juvéniles.

Le résultat obtenu (5 individus 0+ pêchés en 5 minutes) indique une fréquentation effective par les géniteurs plus importante qu'en 2012. Cela témoigne également de la réussite des phases développement sous frayères et émergence des juvéniles.

L'implantation de poissons plus âgés est très limitée compte tenu des préférences manifestées ultérieurement par les adultes (présence de profonds notamment) et du faible nombre d'individus de la population.

On peut donc dire que pour cette station, la capacité d'accueil en juvéniles 0+ est très bonne mais qu'elle apparaît toujours très loin d'être saturée.

Cette station représente véritablement l'archétype de secteur de cours d'eau dont la fonction est la production naturelle de juvéniles. La restauration puis l'entretien permettent donc de la maintenir dans cet état fonctionnel et cela participe pleinement d'une gestion patrimoniale des ressources piscicoles.

Le faible résultat obtenu pourrait être le signe d'une présence relativement limitée d'individus en âge de se reproduire.

La station Roudoudour_3 est implantée en aval immédiat de l'étang de Kerven. Elle présente un faciès d'écoulement particulièrement favorable à la truite fario avec une bonne alternance de radiers (zones de reproduction) et de plats courants. L'effet sous-berge y est important et c'est un élément positif pour le développement des juvéniles.

Le résultat obtenu (3 individus 0+ pêchés en 5 minutes) indique là encore une fréquentation effective par les géniteurs. Cela témoigne également de la réussite des phases développement sous frayères et émergence des juvéniles.

Pour autant, ce recrutement apparaît toujours très décevant par rapport aux capacités d'accueil du milieu. Sans doute est-ce lié à un stock limité de géniteurs. La présence d'espèces piscicoles dites « indésirables » en 1ère catégorie (perche, brochet, poissons blancs) ne pouvant être mise en avant pour expliquer la faiblesse du stock de truites fario.

Il est possible que l'étang de Kerven ait un impact thermique significatif sur le Roudoudour en aval. Il serait ainsi intéressant de mettre en place un suivi thermique afin de valider ou non cette hypothèse. En effet, les populations de salmonidés sont particulièrement sensibles à des effets de seuil de température.

4) Evolution interannuelle 2007/2009/2011/2012/2013

La Fédération du Finistère pour la pêche et la protection du milieu aquatique mène ces opérations de suivis par indice d'abondance depuis 2007. Ces résultats sont présentés dans les graphiques et carte ci-dessous :

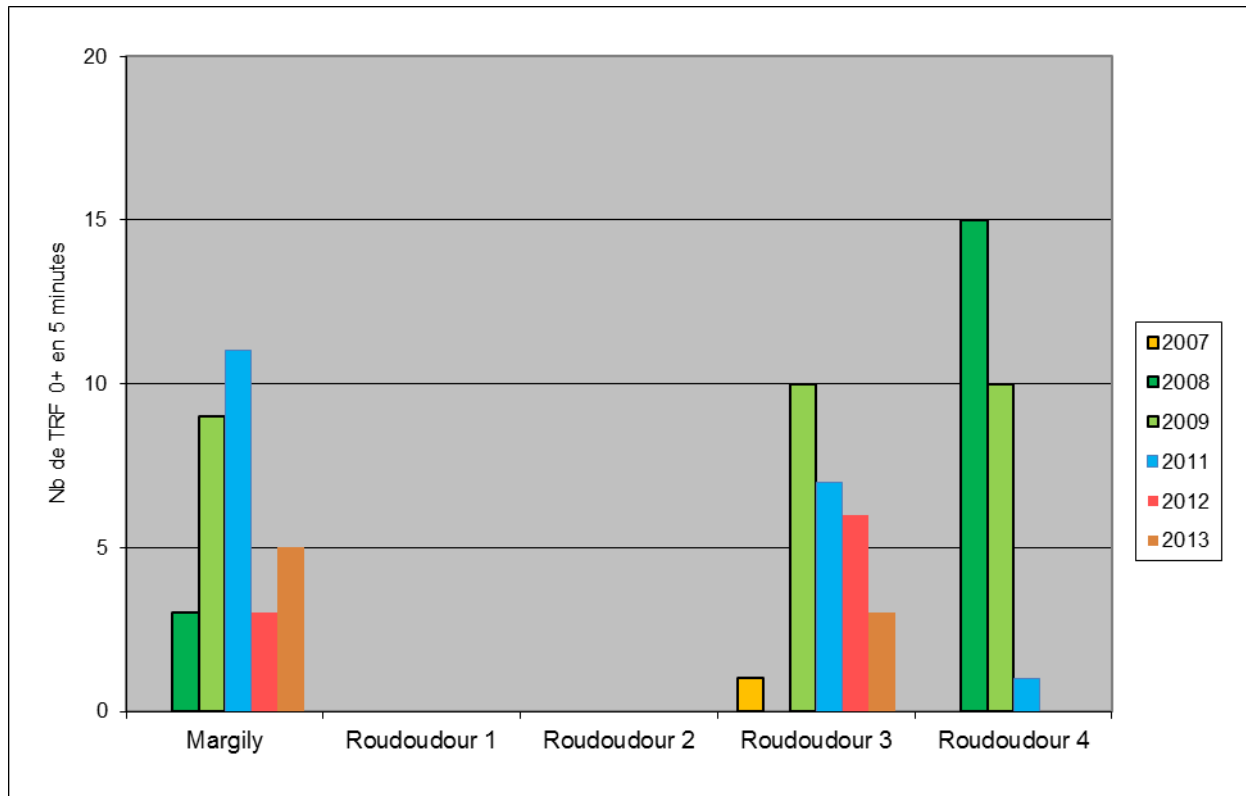


Figure 5 : Résultats 2007/2009/2011/2012/2013 des pêches

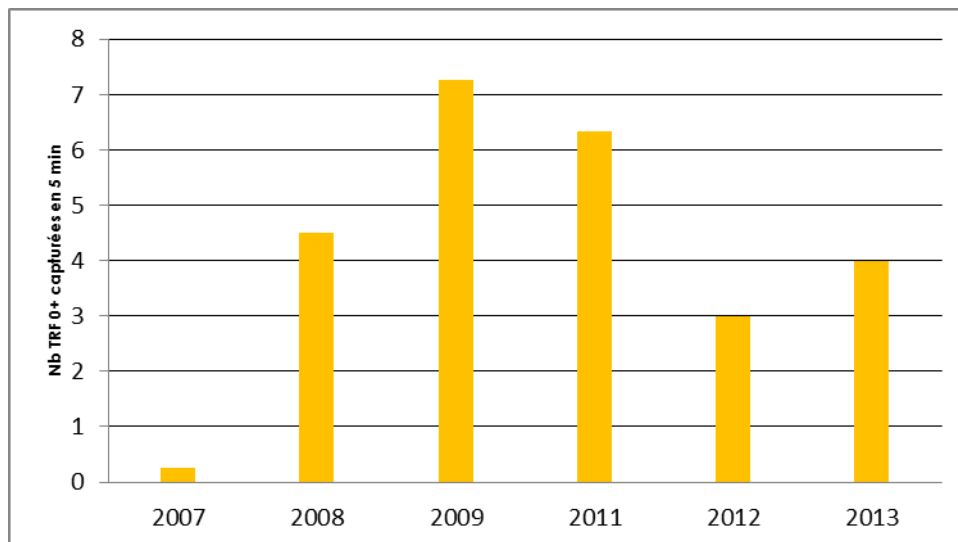


Figure 6 : Evolution de l'indice d'abondance 2007/2008/2011/2012/2013

Nul	Faible	Moyen	Bon	Très Bon
0	1 à 10	11 à 20	21 à 40	> 40

Globalement, on constate que, sur la période, le niveau de recrutement reste très faible et décline, indépendamment des variations interannuelles constatées.

Par rapport aux stations prospectées, on note que pour la station Margily, le recrutement toujours effectif mais en régression. C'est préoccupant car cette station reste certainement la plus intéressante du fait de sa proximité de la confluence avec l'Ellez. Il est indispensable de la maintenir physiquement en état pour pérenniser ce recrutement.

Pour la station Roudoudour_3, il existe une colonisation résiduelle mais qui paraît très limitée et en déclin. Le manque de géniteurs pourrait expliquer ces résultats faibles, malgré un habitat de très bonne qualité.

5) Conclusion

Cette opération de suivi piscicole par la méthode des indices d'abondance truite s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les caractéristiques techniques (longueur de station, nombre de traits,...) sont globalement conformes aux moyennes établies lors des deux années de test de cette méthode. Pour les 2 stations pêchées, 12 truites 0+ et 1+ ont été capturées. Parmi celles-ci, 8 ont pu être identifiées comme étant des juvéniles de l'année (0+). Globalement, le recrutement en juvéniles de l'année (0+) est très faible avec une moyenne de 4 individus 0+ capturés en 5 minutes.

Toutefois, compte tenu des suivis passés, les résultats montrent une faible colonisation des zones de production par les géniteurs de truites. On peut penser que le stock présent de ces poissons en âge de se reproduire n'est plus à même de saturer les zones de reproduction présentes.

A ce niveau de résultat, il semble que l'on soit en présence d'une population résiduelle de truites fario autochtones.

Des mesures de protection spécifiques pour la truite fario pourraient être envisagées, notamment sur les affluents de l'Ellez. Se pose toutefois la question du niveau global du stock de truites fario autochtones et on peut légitimement se demander si il n'est pas en-deça d'un seuil tel que sa reconstitution naturelle paraît très compromise.

3. D3 Sensibilisation des acteurs et des autorités

L'inauguration de la station d'élevage

L'inauguration de la station d'élevage a eu lieu le 20 septembre 2013.

Un courrier a été envoyé le 11 juillet 2013 à 300 personnes, avec un coupon retour de présence à nous retourner avant le 1^{er} septembre 2013 et un plan détaillé. Nous avons relancé les invitations par courriel le 30 août 2013.

Les personnes invitées étaient les partenaires financiers et techniques (Agence de l'eau, DREAL, Conseils Régionaux, Conseils Généraux, ONEMA) mais également les Communautés de Communes, les mairies, La liste est jointe en annexe du rapport.

Nous avons reçu 122 réponses dont 65 personnes indiquant leur présence.

L'inauguration a commencé à 10h30 par une présentation du programme et de la station. En raison du nombre de personnes présentes, deux groupes ont été formés. Le premier groupe a suivi Laure LECLERE, animatrice de Bretagne Vivante, qui a décrit l'histoire de la moule perlière d'eau douce, sa biologie, Le deuxième groupe a suivi Pierrick DURY pour une présentation de la station. Après une heure de présentation les groupes ont échangés.

Des mulettes en provenance de Normandie étant présentes dans la quarantaine, cette dernière n'a pas pu être visitée.

Un film d'environ cinq minutes avait été réalisé avant la quarantaine par Hervé RONNE dans lequel Pierrick DURY présentait l'ensemble des installations.

A 12h30 on a eu les discours de :

M. PERON, Président de la Fédération de pêche du Finistère

M. DE BEAULIEU, Secrétaire Général de Bretagne Vivante

Mme LE BOULCH, Vice Présidente du Conseil Général, déléguée au Pays du Centre Ouest Bretagne et élue du canton de Pleyben

A la suite des discours un buffet était proposé.



Figure 7 : inauguration

4. D7 échanges internationaux

Colloque international “improving the environment for the freshwater pearl mussel” à Kefermarkt en Autriche

Nous étions présents au séminaire organisé par le bureau d'études blattfish et le land de Haute Autriche (oberosterreich) qui se déroulait du 13 au 14 novembre en tant qu'invité dans le cadre du projet « vision Flussperlmuschel ».

Une centaine de personnes provenant de 11 nationalités différentes y étaient présents.

Nous y avons présenté un poster ainsi qu'une intervention orale.

Outre la qualité des interventions qui ont enrichi nos connaissances sur la biologie et surtout les méthodes d'élevages de Margaritifera, ce genre de rencontre permet lors des interludes de prendre des contacts indispensables pour rester au courant des évolutions de la connaissance de cette espèce.

Nos méthodes d'élevage innovantes ont séduits et de nombreuses personnes de différentes nationalités ont pris contact avec la Fédération de pêche afin d'avoir des précisions sur notre protocole.

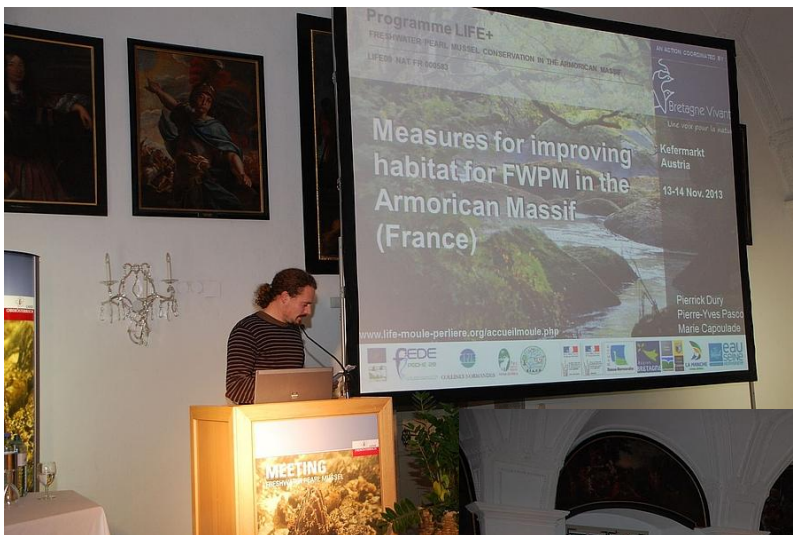


Figure 8 : colloque Autriche



5. E6 Coordination

Liste du personnel et bénévoles intervenants sur le LIFE

Personnel :

Bourré Nicolas (action C5)
Castineiras Francois (actions C1/C5)
Dury Pierrick (actions C1/C5/D7/E6)
Moigne Marie-Francoise (action E6)
Le Bihan Lise (action E6, D3)
Le Roux Gwen (action E6)

Administrateurs :

Peron Pierre (Président)
Hervé Jean (Vice-Président)
Goyat Jean-Noël (Trésorier, Vice-Président)

29/01/13	Fédération de pêche du Finistère : Lise Le Bihan, Pierre Péron, Jean-Noël Goyat, Hervé Lasseau, Jean Hervé Bretagne Vivante : Joël Goron, Roger Uguen, Sophie Coat, Marie Capoulade	E1/E6. Point financier LIFE mulette entre Bretagne Vivante et la Fédération de pêche 29 (Brest)
21/03/13	Fédération de pêche du Finistère : Jean Hervé, Pierrick Dury Bretagne Vivante : Bernard Jezequel, Marie Capoulade	E1/E6. Reportage pour France 3 Iroise (Braspars)
25/04/13	Fédération de pêche du Finistère : Lise Le Bihan, Jean Hervé, Pierrick Dury Bretagne Vivante : Laure Leclere, Marie Capoulade	E1/E6. Préparation de la suite des animations à la station d'élevage (Braspars)
13/05/2013	Fédération de pêche du Finistère : Lise Le Bihan, Jean Hervé, Pierrick Dury COFELY GDF SUEZ : Jean Luc Ormières	E1/E6 : Installation de la pompe à chaleur et de l'ozoneur
15/05/13	Fédération de pêche du Finistère : Lise Le Bihan, Jean Hervé, Pierrick Dury Bretagne Vivante : Marie Capoulade	E1/E6. Mise au point des actions à la station d'élevage (Braspars)
14/06/13	Fédération de pêche du Finistère : Pierrick Dury, Lise Le Bihan Bretagne Vivante : Pierre-Yves Pasco, Marie Capoulade	E1/E6. Tournage reportage Télé-Matin
21/06/13	Fédération de pêche du Finistère : Pierrick Dury, Lise Le Bihan, Jean Hervé Equipe LIFE Luxembourg	E1/E6 : Echange avec l'équipe du Luxembourg
16/07/2013	Fédération de pêche du Finistère : Lise Le Bihan, Pierrick Dury Hervé Coudert (CHF)	E6 : Vérification des installations
11/09/13	Fédération de pêche du Finistère : Lise Le Bihan, Pierrick Dury DDPP : François Jacques, Dominique Roudaut, Laurent Pasco	E6 - Visite de la DDPP au Favot

LIFE+09 NAT/FR/000583 – Rapport technique 2013

20/09/13	<p>CPIE des Collines normandes : Maria Ribeiro</p> <p>Fédération de pêche du Finistère : Pierre Peron, Jean Hervé, Pierrick Dury, Lise Le Bihan</p> <p>Bretagne Vivante : Marie Capoulade, Pierre-Yves Pasco, Leila Bizien, Laure Leclere</p>	E1/E5/E6 - Inauguration de la station d'élevage
03/10/13	<p>CPIE des Collines normandes : Maria Ribeiro</p> <p>Fédération de pêche du Finistère : Jean Hervé, Lise Le Bihan, Pierrick Dury</p> <p>Bretagne Vivante : Marie Capoulade, Pierre-Yves Pasco</p>	E1/E2/E5/E6. Comité de direction
17/10/13	<p>Fédération de pêche du Finistère : Nicolas Bourré, Pierrick Dury, François Castineiras</p>	C5. Pêche électrique Elez
21-23/10/13	<p>CPIE des Collines normandes : Benjamin Potel, Maria Ribeiro</p> <p>Fédération de pêche du Finistère : Pierre Peron, Lise Le Bihan, Pierrick Dury, Marie Moigne, Gwen Le Roux</p> <p>Bretagne Vivante : Marie Capoulade, Pierre-Yves Pasco, Sophie Coat, Joel Goron, Alma Chambord, Alexis Wagniez</p>	E1/E5/E6. Visite de la CE
24-25/10/13	<p>CPIE des Collines normandes : Benjamin Potel, Maria Ribeiro</p> <p>Fédération de pêche du Finistère : Lise Le Bihan, Pierrick Dury, Marie Moigne, Gwen Le Roux</p> <p>Bretagne Vivante : Marie Capoulade, Pierre-Yves Pasco, Sophie Coat, Joel Goron, Leila Bizien, Alexandra Rohr, Alexis Wagniez</p>	E1/E5/E6. Rencontres LIFE
22/11/13	<p>Fédération de pêche du Finistère : Lise Le Bihan, Pierre Péron</p> <p>Bretagne Vivante : Joel Goron, Roger Uguen, Alexis Wagniez</p>	E1/E6. Réunion point financier
09/12/2013	<p>CPIE des Collines normandes : Maria Ribeiro</p> <p>Fédération de pêche du Finistère : Lise Le Bihan, Pierrick Dury</p> <p>Bretagne Vivante : Pierre-Yves Pasco, Alexis Wagniez</p>	E2/E5/E6. Comité de suivi (Rennes)

ANNEXE

LISTE DES PERSONNES INVITEES POUR L'INAUGURATION

Organisme-1	
Agence de l'eau Loire Bretagne	Délégation Anjou-Maine
Agence de l'eau Loire Bretagne	Délégation Armor-Finistère
Agence de l'eau Loire Bretagne	
Agence de l'eau Seine Normandie	
Agence de l'eau Seine Normandie	Délégation Bocages Normands
ANSES	Laboratoire de Ploufragan-Plouzané
ARPE PACA	LIFE Tortue d'Hermann
Association bretonne pour la pêche à la mouche	
Association S-Eau-S	
Association Vivre dans les monts d'Arrée	
Asters, Haute-Savoie	LIFE Gypaète barbu
Biotope - pôle R&D	
CATER de Basse-Normandie	
CCI Centre et Sud Manche	
CCI de Brest	
CCI de Flers-Argentan	
CCI de Morlaix	
CCI de région Bretagne	
CCI des Côtes d'Armor	
CCI du Morbihan	
CEN Aquitaine	
CEN Languedoc-Roussillon	
CEN Limousin	
CEN Rhône-Alpes	LIFE Terrain militaire
Chambre d'agriculture de l'Orne	
Chambre d'agriculture de la Manche	
Chambre d'agriculture des Côtes d'Armor	
Chambre d'agriculture du Finistère	
Chambre d'agriculture du Morbihan	
Chambre des métiers et de l'artisanat de la Manche	
Chambre régionale d'agriculture de Bretagne	
CLE du SAGE Orne moyenne	
Communauté de Communes de Bourbriac	
Communauté de communes de Callac Argoat	
Communauté de communes de Cerisy la salle	
Communauté de Communes de Gavray	
Communauté de communes de Haute Cornouaille	
Communauté de communes de la région de Pleyben	
Communauté de communes de la région de Plouay	
Communauté de communes de la vallée du Sarthon	
Communauté de Communes de Landivisiau	
Communauté de communes de Montmartin sur mer	
Communauté de communes de Percy	

LIFE+09 NAT/FR/000583 – Rapport technique 2013

Communauté de communes de Saint-Pois	
Communauté de communes de Villedieu	
Communauté de communes des Avaloirs	
Communauté de Communes des Monts d'Arrée	
Communauté de communes du Bocage Carrougien	
Communauté de communes du Bocage d'Athis	
Communauté de communes du Kreiz Breizh	
Communauté de Communes du Pays de Baud	
Communauté de communes du pays de Briouze	
Communauté de Communes du Pays du roi Morvan	
Communauté de communes du pays Hayland	
Communauté de communes du Plateau de Gentioux	
Communauté de Communes du Poher	
Communauté de Communes du val d'Orne	
Communauté de communes du Yeun Elez	
Communauté de communes entre plage et bocage	
Communauté urbaine d'Alençon	
Conseil général de l'Orne	Pôle Aménagement et Environnement
Conseil général de la Manche	Service Environnement
Conseil général de Mayenne	
Conseil général des Côtes d'Armor	Direction de l'agriculture et de l'environnement
Conseil général du Finistère	Direction de l'Eau et de l'Environnement
Conseil général du Morbihan	Direction de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie
Conseil régional de Basse-Normandie	Direction de l'environnement et du développement durable
Conseil régional de Bretagne	Direction de l'Environnement
Conseil régional des Pays de la Loire	
Conseiller du canton de Huelgoat	
Conseiller du canton de Sizun	
Conseillère du canton de Pleyben	
Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de Basse Normandie	
Côtes d'Armor Nature Environnement	
CPIE des Collines normandes	
CPIE Pays de Morlaix - Tregor	
CREN Haute-Normandie	LIFE Violette et Biscuitelle
CRPF Normandie	
DDPP du Finistère	
DDT de l'Orne	Service aménagement, environnement
DDT Mayenne	
DDTM de la Manche	Service environnement
DDTM des Côtes d'Armor	
DDTM du Finistère	
DDTM du Morbihan	
Sénateur du Finistère	
Député 6e circonscription du Finistère	Conseiller régional de Bretagne
DG Environment E3 (BU-9 2/28)	

LIFE+09 NAT/FR/000583 – Rapport technique 2013

DRAAF Basse-Normandie	
DRAAF Bretagne	
DRAF Pays de la Loire	
DREAL Basse Normandie	Service Ressources naturelles, Mer et Paysages
DREAL Bretagne	
DREAL Centre	
DREAL Pays de la Loire	
DDPP de l'Orne	
DDPP de la Manche	
DDPP des Côtes d'Armor	
DDPP du Morbihan	
Eau et Rivières de Bretagne	
Eau et Rivières de Bretagne	Délégation du Finistère Nord
Eau et Rivières de Bretagne	Délégation du Morbihan
EDF Centrale de Brennilis	Site des Monts d'Arrée
EPAGA - SAGE Aulne	
Fédération de pêche de l'Orne	
Fédération de pêche de la Manche	
Fédération de pêche de Mayenne	
Fédération de pêche des Côtes d'Armor	
Fédération de pêche du Finistère	
Fédération de pêche du Morbihan	
Fédération départementale de chasse de l'Orne	
Fédération départementale de chasse de Mayenne	
Fédération départementale de chasse des Côtes d'Armor	
Fédération départementale de chasse du Finistère	
Fédération départementale de chasse du Morbihan	
Fédération des parcs naturels régionaux	
Fédération française d'aquaculture	
Fédération nationale de la pêche en France	
Fondation « Hellef fir d'Natur »	
Forum Centre Bretagne Environnement	
GDS Aquacole Breton	
Gilbert Cochet	
GIP Adeco Pays du bocage	
GIP Bretagne Environnement	
Groupe mammalogique breton	
INRA UMR 985 ESE	Écologie et Santé des Écosystèmes
L'Hydroscope	
LEMAR UMR 6539 CNRS/IRD/UBO	IUEM
LIFE Nature	France External Monitoring Team
Limousin Nature Environnement	Maison de la Nature
Mairie d'Athis de l'Orne	
Mairie d'Huelgoat	
Mairie de Beauchamps	
Mairie de Berjou	

LIFE+09 NAT/FR/000583 – Rapport technique 2013

Mairie de Berrien	
Mairie de Bieuzy	
Mairie de Bolazec	
Mairie de Botmeur	
Mairie de Bourbriac	
Mairie de Bourguenolles	
Mairie de Brasparts	
Mairie de Bréel	
Mairie de Brennilis	
Mairie de Briouze	
Mairie de Bubry	
Mairie de Bulat-Pestivien	
Mairie de Cahan	
Mairie de Callac	
Mairie de Carhaix-Plouguer	
Mairie de Champrepus	
Mairie de Chateauneuf du Faou	
Mairie de Cléguérec	
Mairie de Collorec	
Mairie de Commana	
Mairie de Coray	
Mairie de Cramenil	
Mairie de Durcet	
Mairie de Gouézec	
Mairie de Guéméné-sur-Scorff	
Mairie de Guern	
Mairie de Kergloff	
Mairie de Kergrist Moelou	
Mairie de La Carneille	
Mairie de La Feuillée	
Mairie de la Haye Pesnel	
Mairie de La Lande d'Airou	
Mairie de La Lande Saint Simeon	
Mairie de La Meurdraquière	
Mairie de La Trinité	
Mairie de Landeleau	
Mairie de Langoëlan	
Mairie de Lannédern	
Mairie de Laz	
Mairie de Le Cloître Pleyben	
Mairie de Le Cloître Saint Thégonnec	
Mairie de Le Mesnil Amand	
Mairie de Le Mesnil Rogues	
Mairie de Le Mesnil Villeman	
Mairie de Le Sourn	
Mairie de Le Tanu	

LIFE+09 NAT/FR/000583 – Rapport technique 2013

Mairie de Lennon	
Mairie de Leuhan	
Mairie de Lignol	
Mairie de Locarn	
Mairie de Locmalo	
Mairie de Locmaria Berrien	
Mairie de Lopérec	
Mairie de Loqueffret	
Mairie de Lothey	
Mairie de Maël-Carhaix	
Mairie de Maël-Pestivien	
Mairie de Malguénac	
Mairie de Melrand	
Mairie de Menil Hubert sur Orne	
Mairie de Neulliac	
Mairie de Notre Dame du Rocher	
Mairie de Persquen	
Mairie de Peumerit-Quintin	
Mairie de Plésidy	
Mairie de Pleyben	
Mairie de Ploërdut	
Mairie de Plonevez du Faou	
Mairie de Plouguernevel	
Mairie de Plounéour Ménez	
Mairie de Plounévez-Quintin	
Mairie de Plouyé	
Mairie de Plusquellec	
Mairie de Pont-Melvez	
Mairie de Pontivy	
Mairie de Poullaouen	
Mairie de Putanges	
Mairie de Rabodanges	
Mairie de Ronfeugeraï	
Mairie de Rouffigny	
Mairie de Saint Goazec	
Mairie de Saint Philbert sur Orne	
Mairie de Saint Thoïs	
Mairie de Saint-Nicolas-du-Pélem	
Mairie de Saint-Rivoal	
Mairie de Saint-Servais	
Mairie de Sainte Honorine La Chardonne	
Mairie de Sainte-Brigitte	
Mairie de Sainte-Honorine-la-Guillaume	
Mairie de Sainte-Opportune	
Mairie de Sainte-Tréphine	
Mairie de Scrignac	

LIFE+09 NAT/FR/000583 – Rapport technique 2013

Mairie de Séglien	
Mairie de Segrie Fontaine	
Mairie de Silfiac	
Mairie de Spézet	
Mairie de Taillebois	
Mairie de Trégourez	
Mairie de Trémargat	
Mairie de Ver	
Mairie des Tourailles	
MEEDDM	Direction de l'eau et de la biodiversité (DEB)
Ministère de l'agriculture et de la pêche	
Ministère de la région Wallonne - DGRNE	Centre de recherche de la nature, des forêts et du bois
Morlaix communauté	
Muséum national d'histoire naturelle	
ONCFS 19	
ONCFS 22	
ONCFS 24	
ONCFS 29	
ONCFS 53	
ONCFS 56	
ONCFS 61	
ONCFS de Bretagne-Pays de Loire	
ONEMA 22	
ONEMA 23	
ONEMA 24	
ONEMA 29	
ONEMA 50	
ONEMA 53	
ONEMA 56	
ONEMA 61	
ONEMA Bretagne, Pays de la Loire	
ONEMA Nord-Ouest	
ONF	Agence régionale de Bretagne
ONF	
Parc interrégional du Marais Poitevin	LIFE Marais Poitevin
Parc naturel régional d'Armorique	
Parc naturel régional de Camargue	LIFE ChiroMed
Parc naturel régional de Millevaches en Limousin	
Parc naturel régional des Ballons des Vosges	LIFE continuité écologique
Parc naturel régional du Morvan	
Parc naturel régional Haut-Languedoc	
Parc naturel régional Livradois-Forez	
Parc naturel régional Normandie-Maine	
Parc naturel régional Périgord-Limousin	Maison du Parc
Pays centre ouest Bretagne	
Pays d'accueil de la vallée du Blavet	

Pays du centre Finistère

Pontivy Communauté	
Préfecture de l'Orne	
Préfecture des Côtes d'Armor	
Préfecture du Finistère	
Préfecture du Morbihan	
Région Lorraine	LIFE Grand Tétrás
SAGE Orne moyenne	
SAGE Sarthe Amont	Institution interdépartementale
SHEMA	
SIAE de la Sienne	
SIAEP du Houlme	
Sous Préfecture de l'Orne	
Sous-Préfecture de Châteaulin	
Syndicat des bassins de l'Elorn et de la rivière de Daoulas	
Syndicat des eaux de Cerences	
Syndicat du bassin du Scorff	
Syndicat Intercommunal de restauration des rivières de la Haute Rouvre	
Syndicat mixte de Kerné-Uhel	
Syndicat mixte de la Soullès	
Syndicat mixte du SAGE Blavet	
Syndicat mixte environnemental du Goëlo et de l'Argoat	
Syndicat Mixte Monts et Barrages	
Syndicat Mixte pour la gestion des cours d'eau du Trégor et du Pays de Morlaix	
UMR 5805 EPOC OASU	
UNCPIE	
Union régionale des fédérations départementales des associations de pêche	
Université de Perpignan - EPHE	LIFE SUBLIMO
Ville de Strasbourg	LIFE Rohrschollen
Vivarmor Nature	